

Vendredi 2 juillet 2010

NOTES D'IÉNA

INFORMATIONS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

REMOBILISER AUTOUR DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

RAPPORTEUR: **JACQUES LEMERCIER** AU NOM DE LA SECTION DES RELATIONS EXTÉRIEURES PRÉSIDÉE PAR JEAN-CLAUDE PASTY

> Assemblée plénière des 7 et 8 juillet 2010

En s'engageant dans la réalisation, d'ici à 2015, des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), la Communauté internationale se lançait un défi de taille.

À cinq ans de la date butoir, malgré un bilan en demi-teinte, ils doivent demeurer le fil conducteur d'une ambitieuse politique de coopération à l'échelle de la planète.

Après un premier avis rendu en 2006 sur Les objectifs de développement du Millénaire : quels financements innovants ? et à quelques semaines de la réunion plénière de haut niveau des Nations unies sur ce sujet, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) souhaite, avec cette nouvelle contribution, faire entendre sa voix sur les moyens d'une remobilisation de toutes les énergies en faveur précisément d'une accélération de la mise en œuvre de ces OMD.

Avertissement : cette note d'Iéna présente le projet d'avis qui sera examiné par l'assemblée plénière des 7 et 8 juillet 2010.

[■] Publication-Communication: 01 44 43 63 48

[■] Diffusion-Distribution : 01 44 43 63 30 ■ ISSN 1767-8188

I - UN CONTEXTE INTERNATIONAL PEU PROPICE À L'AVANCÉE VERS LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

A - L'IMPACT DE LA CRISE SUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Elle n'a pas épargné les pays les plus pauvres confrontés à une importante contraction de leurs recettes d'exportation, à une diminution des investissements directs étrangers ainsi qu'à une forte baisse de quelque 8 % des envois de fonds par les travailleurs migrants. D'ici la fin de 2010, 90 millions de personnes pourraient s'ajouter aux 2 milliards d'êtres humains vivant au dessous du seuil de pauvreté. Dans ce contexte, les marges de manœuvre budgétaires sont et resteront pour longtemps quasi nulles ou nulles pour nombre de pays en développement, d'autant que la crise fait peser des incertitudes sur l'avenir de l'aide publique au développement. Car, si elle ne représente qu'une partie limitée des flux financiers dont les PED bénéficient, elle est et restera un élément déterminant d'appui à ces pays quand bien même le décalage entre les promesses faites et régulièrement réitérées et les montants alloués demeure toujours prégnant.

En tout état de cause, le CESE note que les Pays les moins avancés (PMA) et singulièrement l'Afrique subsaharienne apparaissent comme les premières victimes des retards pris dans la concrétisation des engagements.

B - DES OBJECTIFS ENCORE ÉLOIGNÉS

Dans son avis de 2006, notre assemblée déplorait la lenteur des améliorations en matière de lutte contre la pauvreté. Mais avec la crise actuelle, les OMD paraissent encore plus difficiles à atteindre. L'objectif 1 de réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour ne sera pas atteint en 2015 et c'est au moins un milliard de personnes qui continueront de vivre dans le plus grand dénuement. La réduction de moitié, entre 1990 et 2005, de la population qui souffre de la faim, assignée par ce même objectif 1, est également devenue une totale fiction. Pour la première fois, le monde compte plus d'un milliard d'individus souffrant de la faim.

Dans ce contexte, **l'enjeu de l'accès à l'eau** représente un défi majeur et force est de constater qu'il reste beaucoup à faire pour parvenir à l'objectif d'une diminution de moitié d'ici 2015 de la proportion de la population qui n'a pas

accès de façon durable à l'eau potable et à des services d'assainissement de base. Quelque 44 % de la population mondiale vivent ainsi dans des régions souffrant de graves pénuries.

S'agissant de **la santé publique**, les progrès n'ont pas été assez rapides et les inégalités sont toujours aussi fortes au détriment d'abord de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud, en ce qui concerne notamment la réduction de la mortalité infantile, l'amélioration de la santé maternelle et le combat contre le VIH/sida.

Sur le plan de l'éducation, le taux de scolarisation primaire atteignait 88 % en 2007 contre 83 % en 2000 avec des progrès marqués dans les régions les plus à la traîne mais on relèvera qu'il y a toujours, de par le monde, 875 millions d'adultes analphabètes, 72 millions d'enfants – soit un enfant sur cinq – non dont 38 millions en Afrique scolarisés subsaharienne. L'éducation, et le CESE le rappelle avec vigueur, est fondamentale pour agir également en faveur de la promotion des femmes et plus largement de l'égalité des genres, elles-mêmes élevées au rang d'OMD. Là aussi, on ne peut que déplorer l'insuffisance des avancées. Trois cinquièmes des enfants privés du droit d'aller à l'école sont des filles.

Enfin, la crise a très largement enrayé les efforts contre le sous-emploi, le travail informel, l'exclusion sociale. Selon l'OIT, le déficit d'emplois pourrait se traduire, dans le pire des scénarii, par le basculement dans l'extrême pauvreté de plus de 200 millions de personnes.

II - FAIRE DES OMD UNE PRIORITÉ DE L'AGENDA INTERNATIONAL

${f A}$ - Donner un nouveau souffle aux omd

À 5 ans de l'échéance de 2015, quels que soient le bilan et les critiques formulées sur les OMD, ces réserves ne sauraient reléguer au second plan ou dévaluer les vertus d'un exercice de concertation et de recherche de convergence mené par une communauté internationale d'États intérêts aux géostratégiques et économiques touiours conflictuels mais qui ont su s'entendre pour élever le développement au rang de priorité mondiale. C'est donc avec conviction que notre assemblée réitère son attachement aux OMD en prônant l'ouverture, dans la foulée du sommet de septembre de l'ONU sur les OMD, d'une réflexion approfondie sur les voies à pour engager sans l'indispensable rénovation de ces OMD selon

trois grands axes : la clarification de la question de la finalité des OMD ; la recherche meilleure lisibilité d'une du dispositif d'ensemble fondée sur une vision décloisonnée OMD: donc plus transversale des l'actualisation, dans une perspective de développement durable, des OMD par la réintroduction d'un certain nombre de sujets particulièrement prégnants sur la scène internationale : la dimension climatique, les problématiques liées à la paix, à la sécurité, à la souveraineté alimentaire, à la stabilité financière.

B - MAINTENIR L'EFFORT GLOBAL EN MATIÈRE D'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT ET MOBILISER DES RESSOURCES ADDITIONNELLES

1. Fortifier l'APD

Poursuivre l'engagement budgétaire en faveur de l'APD, tel est le message clair que souhaite redélivrer le CESE et sur lequel il entend s'appuyer afin que l'objectif d'un taux de 0,7 % du RNB au bénéfice de l'APD soit reconnu comme un impératif absolu. Néanmoins, dans un contexte de contraintes budgétaires très prégnantes, le CESE estime que le défi d'une aide massive en faveur des PED ne pourra être relevé s'il ne s'accompagne, en vue de gagner la bataille de l'opinion publique, de campagnes d'information et d'explication convaincantes menées par les États eux-mêmes et l'Union européenne.

Dans le même esprit, il est important de ne pas relâcher l'effort en matière d'annulations de dettes. Le CESE presse la communauté des États d'inscrire à l'ordre du jour des prochaines grandes rencontres internationales, mise à l'étude de processus restructuration de dettes ces moratoire temporaire sur le service de cette dette.

2. Diversifier les ressources additionnelles

L'enjeu du combat contre la pauvreté, qui se double désormais de la nécessité de lutter contre le réchauffement climatique, exige que de nouvelles marges de manœuvre soient dégagées au-delà des apports des ONG, des fonds des migrants, de la taxe sur les billets d'avion, de la Facilité internationale d'achats de médicaments ou de l'International Finance Facility.

En 2006, notre assemblée avait déjà esquissé d'autres pistes qui, de son point de vue, n'ont en rien perdu de leur actualité à l'instar des propositions remises à l'ordre du jour et visant, par exemple, à la taxation des transactions financières. Le CESE soutient ces initiatives et au premier chef, à l'unisson avec le Comité économique et social européen, la proposition présentée en ce sens par les gouvernements français et allemand lors du Sommet de Pittsburgh.

C - RENFORCER LA COHÉRENCE ET L'EFFICACITÉ DE L'AIDE

1. Introduire plus de cohérence dans l'action des donateurs

Si les modalités d'une amélioration de la coordination de l'efficacité de l'aide sont largement connues, on ne peut désormais plus faire l'économie d'une exigence de résultats. Le CESE appelle donc de nouveau à une mise en œuvre plus volontariste de la Déclaration de Paris et du Programme d'action du Forum d'Accra articulée autour des axes suivants : une meilleure complémentarité entre les interventions de toutes les parties prenantes, une simplification des procédures, une rationalisation et une harmonisation des pratiques, une évaluation des avancées enregistrées, et point très important, la transparence et la reddition des comptes auprès des opinions publiques.

Le CESE ajoute que, sur ces aspects, l'UE doit jouer sur la scène internationale un rôle d'impulsion. À cette fin, notre assemblée retient comme des pas positifs l'adoption du code de conduite sur la complémentarité et la division du travail dans la politique de développement et du plan d'action de l'UE en douze points à l'appui objectifs du millénaire pour développement. Il conviendra néanmoins d'être particulièrement attentif aux dispositions pratiques et concrètes qui seront déployées pour donner corps à la vision stratégique d'ensemble que défend en ce domaine l'Union européenne.

2. Aller vers une appropriation de l'aide par les pays bénéficiaires

Le recul de la pauvreté dépend avant tout des politiques de développement que définissent et mettent en œuvre les pays récipiendaires. Dans une perspective de responsabilisation et d'appropriation, le CESE plaide donc de

pour l'instauration, entre pays nouveau donateurs et pays receveurs, d'une relation solide reposant sur les principes de réciprocité et de transparence dans les engagements, en particulier sur l'amélioration de l'état de droit. Dans ce contexte, la lutte contre la corruption doit être menée sans relâche avec l'appui notamment des organisations de la société civile qui doivent être impliquées, dans une plus large mesure, à toutes les phases de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes de réduction de la pauvreté et donc des OMD. À cette fin, l'expansion des réseaux des CES nationaux et l'existence, au niveau mondial, de l'AICESIS sont incontestablement un atout qu'il conviendrait de davantage mettre en valeur.

D - AGIR POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE INTERNATIONALE

D'emblée, notre assemblée, fidèle à ses recommandations passées, souhaite rappeler l'importance d'un renforcement et d'un approfondissement du dialogue entre chefs d'État et de gouvernement, comme seule voie réaliste pour mettre les politiques de développement et l'avancée vers les OMD au centre de leurs travaux. Elle déplore cependant la sous-représentation de l'Afrique au G20 et serait favorable à ce que l'Union africaine et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) y détiennent chacune un siège.

De même, ne peut-elle qu'insister de nouveau sur la nécessité de renforcer, face aux institutions économiques et financières dont la réforme doit être poursuivie sans relâche, l'assise de l'OIT et de l'OMS et d'aboutir à la création d'une organisation internationale de l'environnement. Par ailleurs, dans le but d'accroître leur capacité à peser sur le cours de la mondialisation, notre assemblée milite toujours avec la même conviction pour l'établissement de solides coopérations régionales entre PED.

Pour clore, le CESE souhaite revenir sur le rôle majeur que peut et doit jouer l'UE dans la promotion d'une approche transversale et globale du développement. Aussi, il encourage la politique de partenariats bâtie par l'UE avec les pays méditerranéens et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) mais se prononce pour l'accélération des pourparlers actuels sur la définition de modalités de coopération et de solidarité renouvelées.

Jacques LEMERCIER Né le 6 Janvier 1954 à Périgueux (Dordogne)



- Membre du groupe de la CGT-FO
- Membre de la section des Relations extérieures

Diplômes

- Ingénieur des Télécommunications (Institut national des télécommunications)

Fonctions actuelles

- Président du syndicat européen UNI Europa (Poste et logistique)

Anciennes fonctions

- Secrétaire général FO-COM (Postes et télécommunications)

Ouvrage

- Rapporteur avec M. Georges de la LOYERE de l'avis du Conseil économique et social *Les objectifs de développement du Millénaire : quels financements innovants ?* (2006)

Décoration

- Chevalier de la Légion d'Honneur